

# SOCIETE DE GYMNASTIQUE D'HOMMES DE LAUSANNE

## Assemblée générale du 20 mars 2019 – Procès-verbal

### 1. Accueil et ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à 20h30 au restaurant Le Vaudois, place de la Riponne 1. Le président souhaite la bienvenue aux 40 membres présents et adresse ses salutations aux moniteurs, aux présidents des groupes de montagne et vétérans, aux membres du comité et aux responsables des Cluds et du rallye. Il rappelle que l'ordre du jour a été communiqué dans le bulletin no 350, comme la convocation à l'AG. Il est accepté sans commentaire.

19 personnes se sont excusées. Georges Berset et Jean-Paul Zuberbühler sont désignés comme scrutateurs.

### 2. Adoption du PV de l'assemblée générale du 21 mars 2018, paru dans le bulletin no 349 de septembre 2018

Le PV est accepté sans modification.

### 3. Admissions : présentation des nouveaux membres

Les 5 nouveaux membres, dont une dame, admis par le comité en 2018 sont :

Baudru Pierre (réadmission), Bichsel Pascal, Crisinel Michel, De Andrade Bruno, Schneider Annette.

Après nomination et présentation de ces 5 admissions, le président souhaite la bienvenue à ces nouveaux membres et leur présente les diverses activités de notre société.

### 4. Démissions, décès

Durant cet exercice, le comité a malheureusement dû enregistrer la démission de 4 membres : Guex Jessica (caissière), Perrin David (vice-président) Stalder François, Rufener Daniel et effectuer la dation de un membre : Paris Raymond.

4 membres sont décédés en 2018, tous honoraires :

Pache Charly, Devanthery Yvan, Winterhalter Oscar et début janvier 2019, Bernard Perret, ancien secrétaire du Groupe de Montagne et organisateur des derniers rallyes avec son ami René Ischi, surnommés les blaireaux.

Pour honorer leur mémoire, l'assemblée s'est levée pour respecter quelques instants de silence.

### 5. Rapport du président

Le président rappelle la composition du comité et remercie ses membres pour leur travail et leur dévouement. Il remercie également les moniteurs et Raymond Clerc pour la rédaction du bulletin.

#### a) Etat des membres

Suite aux 4 démissions, 1 radiation et 4 décès contre 5 admissions, l'effectif total au 1<sup>er</sup> janvier 2019 se monte à 133

membres. Ce chiffre comprend 65 actifs et autres et 68 honoraires et autres.

#### b) Culture physique

Un total de 105 leçons (contre 106 en 2017) ont été offertes à nos membres dans les différentes salles. Ces 105 leçons ont réuni 1623 participants, soit une moyenne de 11.8 participants par leçon (toutes leçons confondues). La moyenne hebdomadaire s'élève à 47.1 participants.

### *c) Monitorat*

Grâce au dévouement de nos moniteurs, nos leçons se sont déroulées régulièrement. Ont fonctionné durant l'année 2018: moniteurs gym –Georges Berset, Jean-Pierre Jaccard, Pierre-Yves Martin, Jean-Luc Porchet, remplaçant : Gérard Christinat – moniteur volley-plaisir – Tobias Schaub.

### *d) autres activités*

D'une manière générale les diverses activités organisées par notre société ont rencontré un certain succès. Leur maintien dépend de l'intérêt qui leur est porté et au dévouement des organisateurs. Elles sont les suivantes :

- Tournois de volley inter-leçons du printemps et du début octobre et celui élargi de novembre à la salle omnisports du Vieux-Moulin, avec les organisateurs de l'Elysée. Cette année, douze équipes se sont affrontées dont deux de la GDH. Beau succès de l'événement annuel le plus important de nos diverses activités, qui en est à sa 13<sup>ème</sup> édition.
- Bellerive a connu son habituel succès, 8 soirées avec une moyenne de participation de 8.75, soit un total de 70 membres qui ont disputé de sympathiques parties de volley-ball. Un grand merci à Georges Berset et à Pietro Bottoni, son adjoint, pour l'organisation de ces soirées très appréciées.
- Groupe de montagne, son AG a précédé celle-ci. Rapport de M. Monney président, sous point 8.1 de l'ordre du jour.
- Vétérans, voir rapport de A. Guex, point 8.2 de l'ordre du jour.
- Le rallye, pas de rallye organisé en 2018, voir rapport R. Ischi. point 8.3 de l'ordre du jour.
- Les Cluds, voir rapport E. Dufour, point 8.4 de l'ordre du jour.
- Match aux cartes : toujours au café de la Vallonnette, mais l'après-midi. C'est notre ami Jean-Pierre Tâche qui a remporté la victoire, talonné par François Moser et suivi de Georges Frei. 20 participants, soit cinq équipes de 4 personnes ont disputé ce tournoi.

### *e) Associations*

Suite à notre démission de l'ACVG en 2006, nous n'avons plus de contact avec les institutions faïtières de la gymnastique. Nous restons membres de l'UGL, mais sans participation aux assemblées et aux autres activités.

### *f) Bulletin et site internet*

Notre bulletin sort deux fois par année. Plus de 100 personnes le reçoivent par courriel, ce qui diminue les frais d'envoi. 7 annonceurs nous sont toujours fidèles. Les comptes bouclent avec un bénéfice de Frs. 213.60. Un grand merci à Raymond Clerc qui en assure toujours l'édition de A à Z. Raymond a fait une analyse sur l'évolution de la communication et il propose ceci :

« le bulletin de septembre sera encore édité selon la formule actuelle, avec le PV de l'AG séparé. Dès 2020 il est remplacé par une convocation/information mise sur le site internet et envoyée par la poste aux 33 membres qui ne disposent pas d'accès informatique. Moyennant leurs accords, la publicité des annonceurs sera reprise sur le site internet. Les coûts d'expédition restent, mais les frais d'imprimerie tombent, l'impression de la convocation/information pouvant être effectuée par nos soins »

Notre webmaster, Serge Mailler, gère notre site à la perfection et il y effectue régulièrement de nombreuses améliorations. Allez le visiter sous [www.gdh.ch](http://www.gdh.ch) et n'hésitez pas à transmettre à Serge des documents, photos ou commentaires, qu'il traitera dans les plus brefs délais.

En 2018, Serge a dû affronter et résoudre de gros problèmes, avec l'aide d'un ami spécialiste, concernant des attaques de pirates informatiques asiatiques. Un grand merci à Serge pour son engagement et son excellent travail.

#### *g) Finances*

L'état des comptes est présenté par notre nouveau caissier Eric Zimmermann, sous point 6 de l'ordre. La situation financière est préoccupante, une augmentation des cotisations est inéluctable en 2020. Un grand merci à Eric d'avoir accepté d'assumer la fonction et pour tout le travail accompli à la perfection.

#### *h) Divers*

- Recrutement : l'action « une année de cotisation gratuite » existe toujours pour chaque membre amenant un nouveau membre. Le matériel de promotion peut être obtenu auprès de P-Y Martin.
- Cartes de membres : la carte reçue reste valable. En cas de perte ou de détérioration une nouvelle peut être demandée à A. Guex.

### **6. Rapport du caissier**

Eric Zimmermann présente son rapport très détaillé sur les comptes arrêtés au 31.12.2018. Ces derniers présentent une perte de Fr. 2'626.10, après une attribution de Fr. 608.45 aux réserves, soit Fr. 180.35 de plus qu'en 2017 (Fr. 2'445.75). Eric relève que depuis plusieurs années notre situation financière reste déficitaire et que nous vivons sur nos réserves. L'effectif de la société diminue régulièrement et par conséquent le montant des cotisations encaissées, seul revenu, alors que les charges restent stables. Une augmentation significative des cotisations sera nécessaire en 2020. Notre capital au 31.12.2018 se monte à Fr. 21'154.55, les réserves à Fr. 6'290.45 et des fonds divers pour Fr. 4'200.-. La fortune s'élève à plus de Fr. 30'000.-, montant qu'il s'agit maintenant d'essayer de maintenir.

### **7. Rapport de la commission de vérification des comptes**

Les vérificateurs des comptes, Jean-Pierre Gonthier et Etienne Dufour, proposent à l'assemblée générale d'accepter les comptes tels que présentés, après lecture de leur rapport qui confirme l'exactitude des chiffres et la bonne tenue de la comptabilité.

Les rapports du caissier et de la commission de vérification des comptes sont acceptés par l'assemblée et décharge est donnée à leurs auteurs.

### **8. Rapport d'activités**

*Groupe de Montagne* : En l'absence de son président, Michel Monney, excusé, c'est le caissier, Jean-Luc Porchet qui donne un résumé de leur assemblée qui vient de se dérouler. La course 2018 a conduit 35 personnes dans la région de Grimentz, barrage de Moiry. La course s'est déroulée dans des conditions hivernales, vent, pluie, neige et froid ! Pour la course 2019, du samedi 24 août, région du barrage d'Emosson, chaque membre recevra fin juin le programme détaillé et le bulletin d'inscription.

*Groupe des vétérans* : Pour 2018/2019, le programme a pu être établi et toutes les courses ont trouvé un organisateur. Remerciements aux valeureux organisateurs : Etienne Dufour, Jean Grégoire, Jean-Luc Porchet, Alex Guex, Georges Berset et Daniel Horn, au caissier Jacques Binggeli et au secrétaire Claude Tharin. Remerciements également aux « adjoints » qui collaborent avec les organisateurs pour la préparation des courses : Georges Frei, Jean-Pierre Gonthier, Jean-Jacques

Jaunin, Tobias Schaub, Roland Vinard, Daniel Bloch, Ernesto Dal Pan. Jean Grégoire, pour des raisons de santé, a dû renoncer à organiser ses courses et c'est Etienne Dufour qui a pris en charge l'organisation de cinq courses entre octobre 2018 et avril 2019. Georges Berset a repris également l'organisation de la course de mars en plus de celle de septembre 2019. Un grand merci à ces deux organisateurs émérites. En 2018 nous avons enregistré une moyenne de 34 participants contre 31 en 2017. L'état des membres à fin décembre 2018 était de 76 contre 78 fin 2017.

*Rallye* : pas de rallye organisé en 2018. Sous point 8.3 de l'ordre du jour René Ischi parlera de la situation du rallye, suite au décès de Bernard Perret en début de cette année.

*Les Cluds* : 7<sup>ème</sup> édition du 31 janvier au 3 février 2019. Etienne Dufour à la barre, accompagné de Daniel Bloch et Jacques Binggeli. Participation en légère baisse, 18 présents contre 21 en 2018. Le vendredi, brouillard et neige ont forcé les organisateurs à déplacer les concours de descente et de fonds au samedi et grâce à un soleil radieux ils ont pu se dérouler dans de bonnes conditions. C'est Daniel Bloch, qui était aux fourneaux, aidé par Roger Arm et d'autres membres dévoués. Les excellents repas servis étaient dignes d'un grand chef.

### **9. Election du président**

Philippe Guex communique à l'assemblée que le président, Alexandre Guex, accepte encore pour une année la fonction, n'ayant pas encore trouvé de successeur. Il rappelle qu'il avait fixé son engagement à 4 ans, lors de sa nomination en 2007. Il est réélu avec acclamations.

### **10. Election des autres membres du comité**

Pas de changement en 2019. Les membres du comité acceptent une réélection. Ainsi sont réélus avec acclamations :

vice-président : poste à repourvoir – caissier : Eric Zimmermann - secrétaire: Philippe Guex (lors de notre dernière séance de comité de février dernier, il a été décidé de supprimer le poste de responsable du matériel vu le peu de matériel nous appartenant) - sous-secrétaire : Gérard Christinat – webmaster Serge Mailler –

### **11. Nomination de la commission de vérification des comptes**

Etienne Dufour ne pouvant pas être réélu, le président propose Andreas Steinegger comme 2<sup>ème</sup> suppléant. L'assemblée accepte cette nomination. La commission sera donc composée de Luc Mottet vérificateur/ rapporteur, Edmond Wolleb vérificateur, Charles Galley 1er suppléant et Andreas Steinegger 2<sup>ème</sup> suppléant.

### **12. Nomination des moniteurs**

Sont réélus avec acclamations : moniteurs-gym, Georges Berset, Jean-Pierre Jaccard, Pierre-Yves Martin, Jean-Luc Porchet, remplaçant : Gérard Christinat, en congé : René Wuethrich. Moniteur volley-plaisir : Tobias Schaub.

### **13. Nomination de la commission de rédaction du bulletin**

C'est toujours Raymond Clerc qui assure la fonction. Un grand merci à Raymond pour tout l'excellent travail effectué.

### **14. Fixation de la cotisation annuelle**

Le barème suivant reste inchangé et est accepté par l'assemblée :

Actifs fréquentant le local, Fr. 120.-, autres membres actifs, Fr. 60.-, honoraires fréquentant le local, Fr. 80.-, autres membres honoraires, Fr. 30.-. Acceptation par l'assemblée.

#### **15. Fixation de la contribution annuelle au comité, au caissier, au secrétaire et au webmaster**

Lors de sa séance de février dernier le comité a effectué les modifications suivantes au caissier – Fr. 100.- soit Fr. 600.- au secrétaire – Fr. 100.- soit Fr. 300.- et au webmaster + Fr. 200.- soit Fr. 600.-. Cette augmentation au webmaster de Fr. 200.- est justifiée par le gros travail qu'il a effectué ces dernières années sur notre site internet qui fonctionne maintenant à la perfection. Des remerciements sont adressés à Serge.

Les indemnités sont donc maintenant les suivantes :

Fr. 1'000.- pour le comité, Fr. 600.- pour le caissier (Eric fait don de son indemnité à la Société), Fr. 300.- pour le secrétaire et Fr. 600.- pour le webmaster, soit un total inchangé de Fr. 2'500.- Un subside est accordé annuellement aux vétérans (12 courses) de Fr. 1'200.- et au groupe de montagne (1 course) de Fr. 400.- chacun. Pour les moniteurs les honoraires par leçon sont fixés à Fr. 30.-. Acceptation par l'assemblée.

#### **16. Proclamation de l'honorariat**

Trois membres deviennent membres honoraires, conformément à l'article 7 de nos statuts. Il s'agit de Jean-Marc Duflon (excusé), Georges Frei et Alain Saugy (excusé). Le président remet le diplôme de membre honoraire avec remerciements pour sa fidélité à Georges Frei. Les absents le recevront par la poste.

#### **17. Divers et propositions individuelles**

Olivier Hasler présente un choix de logos pour les futurs T-shirts. La majorité de l'assemblée choisit le logo qui est le plus coloré et le plus explicatif par rapport à nos activités. Pascal Bichsel nous parle de son réseau social (OVS) par lequel il nous amène de nouveaux membres. Jean-Pierre Jaccard explique l'accord de collaboration qui a été signé avec le MDA (mouvement des aînés). De la promotion sera faite pour notre cours de Fitness Santé mixte par le biais de leur bulletin Avanti et sur leur site internet. De notre côté nous mettrons leur logo sur notre site internet et signalerons que c'est un partenariat avec le MDA.

La séance est levée à 21h35

le secrétaire : Philippe Guex